



---

## Conseil de sécurité Débat sur MANUL

New York, 08 juillet 2020

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Nous remercions l'Allemagne pour l'organisation du débat d'aujourd'hui et pour l'invitation à prendre la parole en tant que co-présidente, avec les Pays-Bas, du groupe de travail sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme du processus de Berlin.

La Suisse est profondément préoccupée par la détérioration de la situation en Libye, et appelle toutes les parties au conflit armé à respecter le droit international humanitaire en toutes circonstances. Nous demandons également à tous ceux qui portent des responsabilités de respecter et de protéger pleinement les droits de l'homme. La Suisse a soutenu la mise en place d'une mission d'établissement des faits indépendante, internationale et impartiale, considérant que les enquêtes sur les violations sont essentielles pour garantir la responsabilisation des acteurs.

Pour que le groupe de travail du processus de Berlin puisse remplir son mandat avec succès, il a besoin non seulement du soutien total des Libyens, mais aussi de la communauté internationale, et en particulier de cet éminent Conseil. Trois enjeux appellent une action immédiate :

1. Le premier aspect concerne la cessation des hostilités. Pour que des progrès puissent être réalisés en vue de la pérennisation de la paix, il est temps de faire taire les armes et d'appeler toutes les parties à la table des négociations. C'est pourquoi nous soutenons l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu global et nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2532 du Conseil de sécurité. En tant qu'un des pays hôtes des pourparlers de paix conduits par l'ONU, nous continuerons à soutenir leur organisation à Genève.
  2. Deuxièmement, compte tenu de la détérioration de la situation en Libye, la MANUL a besoin d'un mandat solide pour surveiller et signaler les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire sur le terrain, ainsi que pour assurer un suivi étroit du processus de Berlin. Par conséquent, la Suisse encourage vivement la consolidation de la composante droits de l'homme de la MANUL par l'allocation des ressources nécessaires.
  3. Enfin, les efforts de paix doivent inclure et atteindre les parties prenantes libyennes concernées, y compris la société civile, afin de garantir le caractère inclusif du processus de Berlin et de
-

l'ancrer dans la réalité du terrain. À cette fin, dans son rôle de coprésidente, la Suisse œuvrera à la réalisation de progrès tangibles, en particulier en ce qui concerne les aspects humanitaires essentiels, tels que l'amélioration de l'accès humanitaire et la garantie de la protection et de l'assistance de la population civile.

Avant de conclure, permettez-moi d'aborder la question de la création d'une zone démilitarisée autour de Syrte et Al Djourfrah qui a été évoquée. Il est certain qu'une telle zone a le potentiel de prévenir l'émergence de nouvelles hostilités entre les parties au conflit. Bien entendu, ses modalités opérationnelles devront être analysées avec soin. Dans l'intervalle, en sa qualité de coprésidente du groupe de travail DIH-DH du processus de Berlin, la Suisse appelle tous les pays à exercer leur influence sur les parties afin de convenir de toute urgence d'un cessez-le feu.

Conformément à son engagement de longue date et à son approche holistique à l'égard de la Libye, la Suisse continuera à promouvoir la coopération par-delà les lignes de conflit et à soutenir les responsables libyens dans leurs efforts pour surmonter les divisions institutionnelles.

Je vous remercie.

---

Mr. President,

We thank Germany for the organization of today's debate and for the invitation to speak as Co-Chair, together with the Netherlands, of the international humanitarian law and human rights working group of the Berlin process.

Switzerland is deeply concerned about the deterioration of the situation in Libya, and calls on all parties to the armed conflict to respect international humanitarian law in all circumstances. We also urge all those who bear responsibilities to fully respect and protect human rights. Switzerland thus supported the establishment of an independent, international and impartial fact-finding mission, knowing that investigation of violations is essential to guarantee accountability.

In order for the Berlin process working group to successfully implement its mandate, it requires not only the full backing of the Libyans, but also of the international community, and in particular of this distinguished Council. Three issues should be immediately acted upon:

1. First, the cessation of hostilities. For any progress towards sustaining peace to be achieved, it is now time to silence the weapons and to call all parties to the negotiation table. Therefore, we support the Secretary General's call for a global ceasefire and welcome the adoption of the Security Council resolution 2532. As one of the host countries of the peace talks led by the United Nations, we will continue to support their organization in Geneva.
2. Second, in light of the deterioration of the situation in Libya, UNSMIL needs a robust mandate to be able to monitor and report violations of human rights and of international humanitarian law on the ground, as well as to ensure close follow-up of the Berlin process. Therefore, Switzerland strongly encourages the strengthening of the Human Rights component of UNSMIL through the allocation of necessary resources.
3. Finally, the peace efforts must include and reach out to relevant Libyan stakeholders, including the civil society, in order to ensure the inclusive nature of the Berlin process and anchor it in the reality on the ground. For this purpose, in its role as co-chair, Switzerland will aim for tangible

progress, in particular in regard to key humanitarian aspects, such as improving the humanitarian access and ensuring the protection and assistance of the civilian population.

Before closing, let me address the issue of the establishment of a demilitarized zone around Sirte and Jufra, which has been referred to. It certainly has the potential to prevent the emergence of renewed hostility amongst parties to the conflict. Of course, its operational modalities would need to be looked at in detail. In the meantime, in its capacity of Co-chair of the IHL-HR working group of the Berlin process, Switzerland calls upon all countries to exert their influence over the parties in order to agree on a ceasefire as a matter of emergency.

In line with its longstanding commitment and holistic approach to Libya, Switzerland will continue promoting cooperation across conflict lines and supporting Libyan officials in overcoming the institutional divides.

Thank you.